

Objectifs du forum :

Rassembler les usagers et les riverains des espaces publics, ainsi que les services concernés, pour :

- a) Informer ;
- b) Identifier les problématiques et rechercher des pistes de solutions à court terme ;
- c) Stimuler l'appropriation citoyenne des parcs et lieux de détente.

Intervenants : M. Guillaume BARAZZONE (Conseiller administratif de la Ville de Genève) ;
M. Patrick CAILLE (îlotier de la gendarmerie, poste de la Servette) ;
M. Charles HUTZLI (Chef de poste, gendarmerie de la Servette)
M. Éric CLERC, (Police municipale, îlotier aux Charmilles) ;
MM. Yvan BAVAUD, Plt, et Yvan BORLOZ, Sgtn (Police municipale) ;
M. Nicolas KÜNZLER (Forum) ;
Mmes Maria MORILLA et Nadine CORTINOVIS (UAC Servette – St-Jn – Pt-Sac.) ;
Florence MÉTRAILLER, travailleuse sociale hors-murs (Service de la jeunesse) ;
Lif LUFUANKENDU, président de l'association Central Park.

Modérateur : M. Alain DUBOIS (Forum)

Compte rendu : Prise de notes par M. Elie GAUTHEY, mise en forme par Nicolas KÜNZLER.

Participants : 55 (y compris intervenants et organisateurs)

Lieu : Maison de quartier de Saint-Jean

1. ACCUEIL ET OUVERTURE DE LA SOIREE

Alain Dubois souhaite la bienvenue aux personnes présentes pour ce forum consacré aux parcs et espaces verts du quartier Saint-Jean – Charmilles, en particulier aux parcs du Promeneur solitaire et des Franchises, au secteur de Sous-Cayla au bord du Rhône, et à la couverture des voies CFF. Il se réjouit de la participation à cette soirée de M. Guillaume Barazzone, conseiller administratif de la Ville de Genève en charge du Département de l'environnement urbain et de la sécurité.

M. Barazzone remercie pour l'invitation reçue, et présente brièvement l'activité de son département et de ses différents services : Police municipale (SEEP), Voirie (VVP), Espaces verts (SEVE), Logistique et manifestation (LOM), Service du feu (SIS). Des représentants de ces services sont présents à cette soirée, pour pouvoir répondre à toutes les questions du public. Sont également présents des représentants de la gendarmerie cantonale.

M. Barazzone explique qu'il est important pour lui d'être à l'écoute des besoins et des attentes de la population, et qu'il a déjà mis en place des réformes pour mieux y répondre. Ainsi, les horaires de la police municipale ont été prolongés jusqu'à 3 heures du matin les nuits des jeudis, vendredis et samedis. Du dimanche au mercredi, horaire normal jusqu'à minuit. De même, la voirie travaille désormais 7 jours sur 7. Quant à la végétalisation de la Ville, l'action Urbanature marque un début, puisque son projet est qu'on puisse arboriser et développer la verdure dans tous les petits quartiers.

2. Les habitants du quartier et leurs parcs : résultats d'un sondage dans le quartier

Nicolas Künzler et Maria Morilla présentent les résultats d'un mini-sondage fait aux parcs du Promeneur solitaire et des Franchises, ainsi que sur la couverture des voies CFF.

3 questions ont été posées : 1) qu'est-ce qui vous plaît ? 2) Qu'est-ce qui vous plaît moins ? 3) Que proposez-vous comme solutions ?

Parc du Promeneur solitaire

Les habitants interrogés aiment cet espace vert et son animation. Mais trouvent qu'il y a trop de monde, et surtout trop de bruit ! Ils proposent qu'il y ait des chuchoteurs pour faire baisser le niveau sonore. Ils apprécient l'équipement : la pataugeoire, les chaises-longues en été. Mais sont mécontents de la multiplication des barbecues, sources d'odeurs et de fumées, et accompagnés de musique trop forte. Ils proposent qu'on limite ces barbecues, qu'il y ait des panneaux, et des patrouilles de surveillance plus nombreuses.

Parc des Franchises

Les usagers apprécient particulièrement les arbres et leur diversité, les fleurs et la roseraie, ainsi que la pataugeoire. Fréquenté par toutes les générations, le lieu est convivial.

Ils regrettent le peu de jeux pour enfants, la présence de déchets, l'incivilité de certains usagers, la présence de personnes parfois désagréables. Certains équipements demandent à être refaits (toilettes adaptées pour les enfants, rampe de skate). Sont souhaités une buvette, plus de jeux, et d'avantage de surveillance.

Couverture des voies

Cet espace sans voiture et convivial est très apprécié des habitants. Cependant, il y a trop de gens qui boivent et mettent de la musique trop forte. Là aussi, on propose la présence de chuchoteurs. La pataugeoire est un +, mais il manque des jeux. Les bambous ne plaisent à personne. Ils abritent du trafic. Certains jugent l'éclairage déficient, les bâtiments moches, l'espace inquiétant, et beaucoup trop sale. Proposition de présence policière.

Secteur de Sous-Cayla

Ce bel espace naturel est fréquenté par de nombreux habitants. Mais il est souvent souillé par les déchets, laissés notamment par des personnes y faisant des barbecues. Il y a bien des sacs poubelles scotchés aux arbres ou aux clôtures, mais souvent ils débordent ou sont éventrés avant d'avoir pu être évacués. On demande davantage de patrouilles.

Une personne présente demande pourquoi il n'est pas question du **parc d'Ermenonville**, alors qu'en raison du bruit montant de la Jonction, la situation à cet endroit est insupportable !

Alain Dubois explique que le choix prévu pour cette soirée a été d'en rester aux limites du quartier.

Plusieurs participants expriment alors leur mécontentement que la problématique de la pointe de la Jonction ne soit pas prise en compte.

3. Points de vue des professionnels

1. Gendarmerie et Police municipale

Patrick Caille, ilotier de quartier au poste de la Servette, donne un bref aperçu du travail de proximité de la gendarmerie. Il constate que selon le sondage, la présence et l'intervention de la police sont LA solution. Mais toute la police travaille déjà à 200 % !

Une habitante intervient pour regretter la mauvaise coordination au sein de la police. En appelant pour se plaindre du bruit venant de la pointe de la Jonction, elle s'est retrouvée dans un jeu de ping-pong entre les postes de Plainpalais et de la Servette.

Patrick Caille assure que le poste de la Servette va reprendre la question avec celui de Plainpalais, et travailler également en partenariat avec la Police municipale, les TSHM et les différents propriétaires de parcelles (Ville de Genève, État de Genève, particuliers).

Il explique que la police assure une présence effective dans les parcs. Par ex. à Geisendorf, elle reste 30 minutes dans le parc, en dehors de la voiture, et cela deux fois par jour.

Pour les problèmes importants, une coordination est mise en place avec les brigades spécialisées (chiens de police, stupéfiants).

Par ailleurs, la police de proximité travaille également avec les UAC, les TSHM et les associations de quartier.

Il souligne que les habitants ont un rôle à jouer. Quand un parc n'est plus occupé, il faut que les habitants aillent le réoccuper ! Sinon les problèmes reviennent...

Avec la police municipale, la police mène l'opération Visiparc : une patrouille mixte sillonne les parcs, et rappelle aux personnes la nécessité de respecter les lieux et le calme des riverains. Ainsi et par de nombreuses actions, la police agit pour sécuriser les parcs.

Éric Clerc, ilotier de la police municipale, poursuit en donnant un aperçu de ce travail de terrain. A Geisendorf et dans d'autres parcs, il y a une surveillance plusieurs fois par jour. C'est une mission de contact avec les usagers, et de rappel pour ceux qui laissent des déchets. A Geisendorf, il relève l'utilité d'avoir un stand l'été, qui crée une bonne ambiance.

Au Promeneur solitaire, les problèmes de fumée sont verbalisés. Les nuisances dues au bruit ont quant à elles bien diminué.

Concernant les chiens, ils sont tolérés à la Promenade de Warens, parce qu'il n'y a plus de jeux. Ils sont interdits sur la couverture des voies aux alentours de la pataugeoire.

Le Premier Lieutenant Yvan Bavaud, de l'état-major de la police municipale, assure que la police municipale est attentive aux problèmes des habitants. S'en occuper est leur priorité. C'est une tâche de terrain, puisqu'il s'agit d'occuper les lieux, de connaître bien les partenaires, d'assurer une présence accrue et une écoute active. L'objectif est bien de lutter contre les nuisances sonores, la petite délinquance et les incivilités. D'où l'importance pour eux ce soir d'écouter. Afin de pouvoir ensuite déterminer ce qu'ils vont faire.

2. Service des espaces verts

Nicolas Künzler explique que les deux collaborateurs du SEVE rencontrés lors de la préparation ne pouvaient venir ce soir. C'est pourquoi il va présenter brièvement ce qui l'a marqué lors des échanges qu'il a eus avec eux.

11.10.14

Ce qui est frappant tout d'abord est que le travail des jardiniers est toujours à recommencer : non seulement parce que les plantes ont besoin d'entretien, mais aussi parce qu'il y a sans cesse des déchets à enlever et des dégâts dus à des incivilités à réparer. Et pourtant, loin de céder au découragement, les jardiniers font preuve d'une motivation impressionnante et d'un profond attachement à leur mission.

Concernant les comportements irrespectueux observés dans les parcs, les jardiniers font deux constats. Tout d'abord, les remarques ou les mesures d'information sont inefficaces. Un panneau appelant au respect du lieu sera démoli en moins d'une semaine. Par contre, la présence des habitants a un effet positif. Ceux qui agissent mal quand ils sont seuls font attention quand il y a du monde. Plus un parc est fréquenté, moins il y a de déprédations et de déchets !

Pour l'avenir, deux questions sont importantes. La première, à laquelle la Ville réfléchit actuellement, est celle de la « spécialisation » des parcs, en fonction de leurs spécificités et de leurs emplacements. L'idée est d'avoir des parcs différents, pour répondre à la diversité des attentes de la population. La seconde question, qui en découle, est celle des moyens que l'on peut mettre en œuvre pour cela. En termes d'équipement (endroits aménagés pour les barbecues, jeux pour enfants, zones de calme, etc.), et en termes de forces de travail prévues : des espaces verts toujours plus fréquentés nécessitent beaucoup d'entretien.

3. Délégation à la Jeunesse

Plusieurs personnes dans l'assemblée se disent mécontentes du choix des parcs discutés. Les parcs éloignés de leur domicile n'ont pour elle pas d'intérêt. Elles demandent qu'on parle des lieux où elles habitent : Warens, Ermenonville. Une participante souhaite une réponse quant à une amende infligée alors qu'elle promenait son chien.

Au vu de l'ambiance présente à ce moment dans la salle, les organisateurs demandent alors à Florence Métrailler, de la Délégation à la jeunesse, qui voulait présenter son travail en l'absence de sa collègue du quartier qui a eu un empêchement, de ne pas intervenir...

Alain Dubois propose qu'on réponde tout de suite à cette question d'amende, et demande qu'on respecte les débats pour permettre la poursuite de la soirée.

M. Barazzone intervient alors pour expliquer qu'il n'est pas possible de régler des cas particuliers dans le cadre d'un débat général. Ceci dit, il peut arriver qu'il y ait des incompréhensions, et il se renseignera sur le cas évoqué par la participante.

Alain Dubois informe que les lieux mentionnés par les participants sont ajoutés à ceux prévus pour le temps de discussion en groupes qui suivra. Avant cela, une présentation va être faite, pour montrer ce qui a permis de transformer la situation du parc de Geisendorf ces dernières années.

4. Un exemple d'action collective au parc Geisendorf

Nadine Cortinovic, membre de l'UAC, présente la méthodologie qui a fonctionné sur Geisendorf et qui peut être source d'inspiration pour d'autres lieux.

Parc très fréquenté, Geisendorf a aussi pour particularité d'abriter une école primaire. En raison de nombreux problèmes dans le parc (deal, déchets, insécurité, etc.), une intervention a été mise sur place à partir de 2009. L'UAC a donc regroupé les professionnels ayant un lien avec le parc pour dresser un état de la situation. L'idée a été d'impliquer tous les acteurs : habitants du quartier, associations, police,

11.10.14



SEVE et autres services de la Ville, pour agir avec comme objectif une occupation et réappropriation conviviales de l'espace public, afin que tout le monde cohabite harmonieusement.

Des aménagements, permanents ou temporaires, ont été réalisés pour revaloriser le parc : amélioration des lumières, table et bancs à disposition, fitness urbain (jeune et vieux), bancs, buvette mobile (temporaire), ainsi qu'un jardin potager partagé qui fonctionne très bien, pas de déprédation. Parallèlement, des jeunes se sont constitués en association, ainsi que des habitants.

Tous les partenaires se réunissent plusieurs fois dans l'année. Différentes activités sont proposées, par ex. le Ludobus pour les enfants, des tournois de basket, de la gymnastique en plein air, des fêtes et des concerts, etc.

Le résultat est un changement d'image du parc, grâce à une situation bien meilleure : diminution des incivilités, des délits et du sentiment d'insécurité, augmentation des animations pour les enfants, investissement des habitants, dont des jeunes adultes, pour leur quartier, développement de nouvelles associations et de nouvelles collaborations.

Lif Lufuankendu, jeune président de l'association Central Park, partage son expérience. Alors qu'il comptait auparavant parmi les auteurs d'incivilités, il organise depuis 3 ans avec son association des événements pour faire vivre le parc par et pour les jeunes. Il faut comprendre qu'à leur âge les jeunes veulent un lieu pour faire les choses entre eux. Il est donc important de leur donner des moyens pour (par ex. en mettant un local à leur disposition). Son association a été créée pour faire vivre le parc. Car plus y a de monde, plus le parc est en sécurité.

5. Groupes de discussion

Les participants et intervenants se répartissent par tables pour faire une synthèse des problèmes constatés, et discuter de propositions à faire.

6. Mise en commun des discussions par groupes

Voir le tableau page suivante.

On constate que peu de problèmes concernent la problématique nature. Par contre, les participants attirent l'attention sur plusieurs questions concernant les équipements, et relèvent surtout les problèmes liés au non-respect des règles.

	NATURE	RELATIONS, ANIMATIONS	ÉQUIPEMENT	ORDRE / DÉSORDRE / RÈGLES
Promeneur Solitaire		Tous les we de l'été, plusieurs communautés de latino-américains s'installent le matin, réservent leur place. Et les autres débarquent vers 13h jusque dans la nuit La musique a baissé	Mettre en place des barbecues en dur en hauteur rassemblés en un lieu précis Vraiment dommage que la pataugeoire n'ait pas été en service en plein été. Les chaises longues n'étaient pas là non plus ! Grand manque.	Pataugeoire : les chiens y vont. Certains y font la vaisselle Beaucoup de déchets, débris de verre ⇒ danger pour les enfants Beaucoup de barbecues (jusqu'à 25) ⇒ danger pour les enfants
Couverture des voies	Plantes grimpantes ⇒ tonnelles Remplacer les bambous par des jardins potagers ?	Rassembler les riverains pour les potagers et les plantes grimpantes	Corbeilles Ochsner trop petites ! Il faut des tonneaux de 200 l. et placer des coiffes sur les Ochsner contre les corneilles Toilettes chimiques ou sèches près de la pataugeoire Brumisateur fontaine (cf. place de Nations) Côté pont des Délices : <ul style="list-style-type: none"> • Construire la brasserie • Installer des panneaux pour les événements jeunes 4 armoires de récupération d'habits dans un rayon de 300m, c'est trop !	Crottes de chiens Mettre en place un surveillant
Bords du Rhône - Jonction		Contacteur le Service Jeunesse de la Jonction Envoyer un message à l'association ARV (buvette de la pointe)	Proposition : panneaux contre le bruit	Sentier des Saules : bruit. /!\ étages supérieurs. Toute la nuit, tous les soirs sa et dim. Le bruit monte. 300 signatures en 2013. Règles à la pointe de la Jonction ? /!\ Les afters Revérifier le niveau du bruit montant de la Jonction Interdiction instruments et amplis
De Warens - autres lieux		Toilettes arrêt de bus St-Jean : toxicomanie, deal, tags	Sentier Sous-Terre sale ; pas d'éclairage dans le tunnel	Amendes disproportionnées pour les promeneurs de chiens Montants d'amendes diversifiés : quelles raisons ? Proposition : avertissement (dans un premier temps) ; réparation pour amendes disproportionnées

7. La parole au magistrat

M. Barazzone se déclare heureux de pouvoir traiter des problèmes très concrets du quartier. Il souligne que le respect des règles en matière de déchets et de bruit fait partie des priorités de la Police municipale. Les problèmes évoqués ce soir sont donc déjà identifiés.

Concernant le bruit, les règles sont claires : à partir de 22h le voisinage doit jouir du calme. Les nuisances sonores montant du Sentier des saules à la Jonction sont connues. La Police municipale y va déjà plus souvent. Il ne faut pas hésiter à appeler leur numéro central, le 022 418 22 22.

Concernant les déchets, il faut serrer la vis. Et il faut ne pas oublier que le contrôle social citoyen est aussi un moyen de les combattre.

Il n'est pas convaincu de l'utilité des chuchoteurs. C'est un dispositif qui coûte cher et qui ne marche pas forcément partout.

Dans les parcs, il y a des conflits d'utilisation des lieux entre différents groupes. Les barbecues portables sont une nouvelle préoccupation. Des essais ont lieu à la Perle du lac et au parc de La Grange, avec des zones réservées pour cela, et une interdiction stricte en dehors de des périmètres.

Il a noté la question des bambous sur la couverture des voies, et qu'il faudrait les remplacer assez rapidement.

La présence de buvettes mobiles dans les parcs est envisageable. C'est un projet qui est étudié.

La question des poubelles est également déjà prise en compte, et résolue progressivement, secteur par secteur. Le but est d'avoir des dispositifs adaptés selon les lieux, par ex. avec des couvercles contre les corneilles.

Il comprend que les amendes puissent paraître disproportionnées dans certains cas. Il rappelle toutefois que les parkings et les zones bleues ne sont plus du ressort de la Police municipale, mais par la Fondation des parkings.

Même s'il n'est pas un phénomène très palpable, le bruit constitue un problème de société considérable, car il a des conséquences insidieuses sur la santé d'une part importante de la population. Il y a un équilibre à trouver entre ceux qui souhaitent faire la fête et les gens qui veulent dormir. Une des mesures possibles est d'être plus strict : ne pas passer par la case avertissement, mais tout de suite sévir.

Pour les pataugeoires, souvent anciennes, ses services préparent un projet afin qu'elles soient rénovées dans toute la Ville.

8. Réponses ou remarques des professionnels

SEVE

M. Brunet, chef de l'unité entretien, précise que la présence des bambous sur la couverture vient du projet retenu suite au concours d'architecture pour ce lieu. Les bambous sont difficiles à entretenir. Le SEVE va donc étudier cette problématique, en vue de trouver une solution de remplacement adéquate.

Pour ce qui est du besoin de zones ombragées, il faut aussi savoir qu'on ne peut pas planter de grands arbres sur les voies, faute d'une profondeur de sol suffisante.

Équipements

M. Saucy, chef du service Logistique et manifestation, rappelle les différents lieux du quartier où l'on trouve des toilettes publiques : à côté de la Maison de quartier sur couverture des voies, au Parc du promeneur solitaire, en haut de la rue de Saint-Jean, en bas de la rue de Sous-Terre. On peut voir leurs emplacements précis sur le site de la Ville¹ : Leur entretien est coûteux, en raison notamment des problèmes d'incivilité.

Voirie

M. Liaudat, chef de service, reprend la question des poubelles, avec notamment les problèmes dus aux corneilles. La question est effectivement de déterminer quel type de poubelle mettre à quel endroit. Par ex. on ne trouve pas le même type de déchet dans les parcs qu'ailleurs.

Un habitant suggère d'aller voir ce qui a été fait à Vernier dans la zone de loisirs « Au moulin » aménagée au bord du Rhône.

Gendarmerie

Patrick Caille assure que la police va venir constater l'ampleur du phénomène qui pose problème à Warens. Il rappelle une nouvelle fois aux habitants qu'il est capital qu'ils occupent eux-mêmes le parc. Pour ce qui est de la pointe de la Jonction, comme elle appartient au secteur du poste de Plainpalais, il s'engage à transmettre à ses collègues les doléances faites ce soir par les habitants.²

Alain Dubois remercie intervenants et participants, annonce l'ouverture du bar pour ceux qui souhaitent prolonger les échanges de manière informelle, et conclut la séance à 22h15.

¹ www.ville-geneve.ch/themes/environnement-urbain-espaces-verts/publics/

² Suite au rapport de Patrick Caille à son supérieur le lendemain de la soirée, une séance de coordination entre les différents services de police a été immédiatement convoquée. Cette séance a eu lieu la semaine suivante, avec les îlotiers des deux secteurs (Plainpalais et Servette) et leurs brigadiers de proximité (remplaçants des chefs de poste), ainsi que les chefs de poste de la police municipale des deux secteurs (Jonction et Charmilles). L'objectif a été de procéder à une analyse globale de la situation, et d'établir une ligne de conduite des actions à mener tant par la gendarmerie de Plainpalais, en collaboration avec la police municipale de la Jonction, que par la gendarmerie de la Servette, en collaboration avec la police municipale des Charmilles. Un bilan sera effectué au mois de décembre 2014, et le résultat sera transmis aux habitants par le biais du Forum1203. [NK]